

# Demande de permis de construire

Monsieur le bourgmestre  
BP 5  
L- 6701 Grevenmacher

Grevenmacher, le .....

Je soussigné(e) .....  
demeurant à (code postal – localité) .....  
rue et numéro ..... e mail .....  
( ..... 7 .....

demande la délivrance d'un permis de construire pour les travaux définis au dossier ci-joint et concernant

Construction nouvelle .....  
 Démolition .....  
 Transformatiton .....  
 Reconstruction /  partielle /  totale .....  
 Installation d'un échafaudage pour travaux de /  façade /  toiture .....  
 Confection de tranchée pour /  conduite d'eau /  canalisation .....  
 Confection de tranchée pour /  électricité /  gaz naturel.....  
 Autre : .....

à entreprendre sur un terrain sis à .....  
rue et numéro .....

Ce terrain figure au cadastre sous le numéro ..... section .....

Surface bâtie en m<sup>2</sup>: ..... Volume bâti en m<sup>3</sup>:.....

Les travaux seront effectués par  moi-même /  l'entreprise :

.....

Le montant approximatif de la dépense s'élève à .....

Non et adresse de l'architecte inscrit à l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils :

.....

.....

Signature du demandeur :

Signature de l'architecte :

# Autorisation de construire

## Pièces requises :

- 1) Extrait du plan cadastral, échelle 1/2500  
Plan cadastral, échelle 1/500 ou 1/250,  
(délivrés par l'Administration du Cadastre et de la Topographie, 9A, rue du Centenaire à Grevenmacher, tél. 75 02 26 ;  
extraits / plans originaux et récents à fournir) ;
- 2) Plan de situation, échelle 1/500 ou 1/250 (é mentionner sur le plan), avec indication des immeubles voisins ;
- 3) Plan de construction, échelle 1/100 ou 1/50 (à mentionner sur le plan) comprenant
  - **plans de tous les niveaux**,  
y compris ceux de la cave et des combles, avec indication de la forme du toit ; ces plans fourniront les données sur les installations de ventilation, les foyers et les cheminées ;
  - **coupes longitudinales et transversales**  
avec indication de la topographie existante du terrain, et des modifications qu'il est prévu d'y apporter,
  - **vues en élévation de toutes les façades**,  
sur lesquelles seront marquées les pentes des voies publiques, les niveaux des cours d'eau, les façades des constructions attenantes existantes ;
  - **destination des différents locaux**,

leurs dimensions, les dimensions des surfaces de cours, les hauteurs des façades extérieurs et des différents niveaux, le niveau du fond de la cave par rapport à la voie desservante et du réseau d'égouts, l'épaisseur des murs extérieurs et intérieurs ainsi que la hauteur et l'épaisseur des murs de clôture ;

Certificat de l'architecte inscrit auprès de l'Ordre des Architectes, si le coût de la construction dépasse 41.290,40 € ou si des dispositions légales ou des règlements communaux prescrivent le recours obligatoire à un architecte ou un ingénieur de construction

■ Facultatif : Pour les projets d'annexes, des photos de la situation existante sont appréciées.

Les plans sont à présenter en double exemplaire et sous format DIN 4 (DIN A3 ; DIN A4, ...).  
Un exemplaire sera retourné au demandeur.

Toutes les modifications et extensions de constructions existantes sont à indiquer en couleur rouge sur les plans.

---

J'ai pris note que pour les constructions érigées aux abords d'une route d'Etat ou d'un chemin repris \*, une demande est à adresser également à :

M. le Conducteur – Inspecteur Principal de l'Administration des Ponts et Chaussées  
99, route de Trèves – L- 6793 Grevenmacher  
Tél. :75 00 13

\*les rues suivantes à Grevenmacher :

Catherine (rue Ste) CR 140B  
Fossé de Tanneurs CR 139A  
Luxembourg (rue de) N1  
Trèves (rue de) N1, CR 140 C  
Moselle (rue de la) CR 140B  
Vin (route du) N10

Centenaire (rue du) N1  
Kahlenberg N1  
Schaffmill (rue) CR 140A  
Machtum (route de) N10  
Münschecker (rue de) CR 137  
Wecker (rue de) CR 139

Ecole (rue de l') N1  
Kummert (rue) CR 140  
Tanneurs (rue des) N1  
Manternach (rue de) CR 137  
Pont (rue du) N10A

---

Pour tout renseignement supplémentaire veuillez vous adresser au service technique de l'Administration communale de la Ville de Grevenmacher.

Jean-Marie SADLER, expéditionnaire technique ☎ 75 03 11 - 53